

Le 1<sup>er</sup> décembre 2023, le Comité de Bassin Limousin-Périgord du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités, légalement convoqué, s'est réuni en séance, sous la Présidence de **M. Gilles BEGOUT** :

**Délégués titulaires présents :**

Monsieur Gilles Bégout pour Limoges Métropole  
Monsieur Gérard Bagnol pour l'Agglomération du Bassin de Brive  
Monsieur Christian Pradayrol pour l'Agglomération du Bassin de Brive  
Monsieur Olivier Georgiades pour le Grand Périgueux  
Monsieur Thierry Auroy-Peytou pour la communauté d'Agglomération Bergeracoise  
Monsieur Patrick Malet pour la communauté de communes des Portes de Vassivière  
Madame Annie Dardilhac pour la communauté de communes de la Chataigneraie Limousine

**Délégués excusés :**

Monsieur Renaud Lagrave pour la Région Nouvelle-Aquitaine  
Monsieur Philippe Janicot pour Limoges Métropole  
Monsieur Etienne Lejeune pour la Région Nouvelle-Aquitaine  
Monsieur Jacky Emon pour la Région Nouvelle-Aquitaine  
Monsieur Jean-Marie Lagedamont pour Limoges Métropole  
Monsieur Stéphane Muttier pour le Grand Périgueux  
Monsieur Patrick Rougeot pour Grand Guéret  
Monsieur Michel Breuilh pour Tulle Agglomération  
Monsieur Daniel Ringenbach pour Tulle Agglomération  
Monsieur François Patier pour l'Agglomération du Bassin de Brive

**Participants :**

Jérôme KRAVETZ Nouvelle-Aquitaine Mobilités  
Dylan FRAGA-POUGET Nouvelle-Aquitaine Mobilités  
Pierre GARNIER Nouvelle-Aquitaine Mobilités  
Camille LE MOULLAC Nouvelle-Aquitaine Mobilités  
Joanna SCHOENDORFF Nouvelle-Aquitaine Mobilités  
Flavio BOLZAN Nouvelle-Aquitaine Mobilités  
Christine FAUQUEMBERGUE Limoges Métropole  
Xavier LASANDE Limoges Métropole  
Max BURLAN Limoges Métropole  
Joannes BOUILLAGUET Grand Périgueux  
David DUBUGET Grand Guéret  
Zebulon BRUNETEAU-PAOLETTI Région Nouvelle-Aquitaine  
Théo DI MASCIO Communauté de communes Périgord Limousin  
Marion LAVAUD Communauté de communes Pays d'Uzerche  
Sophie MIGNARD Tulle Agglomération  
Frantz BREITENBACH Communauté de communes Vézère Monédières Millesources  
Sauty Guillaume Département de la Creuse  
Martin BOS Région Nouvelle-Aquitaine  
Thomas BERNEDE Région Nouvelle-Aquitaine  
Gilbert PIRES Agglomération de Brive  
Isabelle DUMAS Chataigneraie-Limousine  
Marion ARAUD-RAZOU Communauté de communes du Périgord Nontronnais  
Nicolas BERNARD Agglomération du Grand Guéret  
Adrien HORRENBARGER Région Nouvelle-Aquitaine  
Mickaël MOULINIER Lamonzie Saint Martin  
Laure VILLESUZANNE Communauté de communes de la Vallée de l'Homme  
Julie CHANTRE CC Pays de Nexons – Monts de Chalus ??  
Éliane GUILLEMOT-BANDOLLIER Communauté de communes Gartempe Saint-Pardoux  
Xavier LANSADE Limoges Métropole  
Adèle Communauté de communes Portes de Vassivière  
Aline DECOUTY Département de la Corrèze

## **COVOITURAGE**

Présentation est faite des résultats de l'étude des corridors de covoiturage, de la typologie de potentiel, de l'usage de la plateforme Covoit Modalis et des communautés créées.

Une présentation des 4 catégories de niveau de potentiel identifiées est faite « covoiturage planifié », « communautés hautement engagées », « covoiturage sans réservation », « covoiturage à haut niveau de service ».

Selon les volumes de potentiel il est possible d'aller plus ou moins loin dans l'accompagnement du covoiturage sur le corridor.

Le NAM précise que ces catégories ne sont pas hermétiques mais font partie d'une logique territoriale globale.

En synthèse, il en ressort :

Grand Périgueux indique que l'agglomération a lancé une étude de lignes de covoiturage dont une première phase d'enquête comptabilisant 1000 réponses. Cette dernière a permis de mettre en avant 7 lignes de covoiturage qui pourront être déclinées en expérimentation. Le recrutement de conducteurs a par ailleurs commencé il y a quelques jours et 60 usagers se sont déjà inscrits, répartis sur les 7 lignes. En attente de conducteurs supplémentaires avant de lancer les lignes.

Ces lignes se positionnent plutôt sur un potentiel élevé pour être dans la catégorie « Covoiturage sans réservation à haut niveau de service » avec garantie retour, panneaux d'arrêts. Certaines lignes sont d'ailleurs représentées dans l'étude comme le corridor « Eglise-Neuve-de-Vergt > Périgueux » ou « Vergt > Périgueux ».

J. KRAVETZ indique qu'il sera intéressant de travailler de concert sur l'expérimentation et notamment en lien avec ce que Nouvelle-Aquitaine Mobilités souhaite mettre en place pour ses membres.

Brive Agglomération précise que des lignes sont déjà en cours d'expérimentation sur leur territoire avec des résultats intéressants bien que trop récents pour être affirmés. L'expérimentation courra jusqu'à l'été 2024 et porte sur divers itinéraires dont certains sont bien identifiés dans les résultats de l'étude de NAM. Brive Agglomération se questionne également sur sa demande réalisée avant le lancement de l'étude entre Brive et Limoges.

C. LE MOULLAC indique qu'il sera intéressant de capitaliser sur l'expérimentation en cours pour voir comment NAM pourra venir accompagner le territoire pour pérenniser la ligne. Sur la question de l'axe Brive et Limoges, le potentiel, Terrasson > Brive était bien ressorti et étudié. L'étude permettra également la reproductibilité des analyses sur d'autres territoires.

Brive Agglomération, est intéressée sur la complémentarité entre offre d'animation et de matériel covoiturage, notamment en vue de pérenniser l'expérimentation actuelle.

Le Grand Périgueux précise qu'ils se sont beaucoup appuyés sur les infrastructures existantes et que le territoire est favorable pour rejoindre la signalétique régionale avec deux questions tout de même :

- quid des lignes infra-territoriale qui ne ressortent pas dans l'étude pour qu'elles puissent bénéficier de cette signalétique ?
- quid du prestataire retenu ? En effet Brive et Périgueux ont le même, mais à l'avenir ? Est-ce que Modalis pourra intégrer plusieurs opérateurs de lignes de covoiturage ?

J. KRAVETZ précise qu'il n'y a aucun problème lié à la signalétique pour les lignes infra-territoriales bien au contraire. Actuellement nous n'avons pas de prestataire de lignes de covoiturage. Nous avons Mobicoop qui développe la plateforme et nous travaillons avec Ecov uniquement pour les études et cela leur a bien été rappelé à l'issu des précédents Comité de Bassins. Pour ce qui est du prestataire de la ligne, il s'agit d'un travail technique à mener ensemble mais ça ne sera pas bloquant. J. KRAVETZ complète en indiquant qu'un travail technique sera mené avec les territoires et les partenaires pour avancer sur les solutions à adapter sur chaque territoire.

Tulle Agglomération questionne la possibilité de travailler Brive > Tulle dans les deux sens.

J. KRAVETZ indique qu'il s'agit effectivement plus d'une question d'infrastructure à déployer mais qu'un travail de précision sera mené.

J. KRAVETZ précise que Covoit Modalis peut être utilisé par toutes les collectivités. Si ces collectivités sont AOM, alors il faut pour cela être membre de Nouvelle-Aquitaine Mobilités, tandis que si la collectivité ne l'est pas, elle est représentée par la Région et peut accéder à l'outil à ce titre.

**Les membres du comité de bassin valident l'avis proposé en séance :**

- **Validation de la typologie de corridors de covoiturage**
- **Poursuite du travail avec élaboration de deux marchés : animation et acquisition d'équipements de covoiturage.**

La notion d'incitatifs n'est pas retenue à ce stade en raison des diverses actions menées à ce sujet sur les territoires

## **MODALIS**

Jérôme KRAVETZ rappelle le développement de Modalis et l'intégration progressive des réseaux en ventes sur Ticket Modalis.

→ Plus de 1,6M € de CA à date en 2023

→ 2023 : premier réseau équipé en billettique Modalis à Guéret

→ Avril 2023 : Plateforme de covoiturage Covoit Modalis

Limoges Métropole se questionne : pour un abonné SNCF avec la carte modalis, ce dernier pourra associer son abonnement SNCF avec son abonnement TCL ?

J. KRAVETZ répond que oui cela sera possible dans l'année qui vient. C'est déjà possible à Grand Guéret par exemple.

## **TARIFS**

Joannes BOUILLAGUET évoque la problématique du transport scolaire et de la limite d'âge de 4 ans pour la gratuité. Également sur la billettique à Périgueux il y a un sujet pour le passage chez Kuba en lien avec l'harmonisation des tarifs. Le prestataire nous a indiqué que nous n'aurions pas les mêmes fonctionnalités si nous n'allions pas vers cette harmonisation. En dernier point, sur les tarifs, on est sur un sujet très politique.

J. KRAVETZ sur le sujet des fonctionnalités de l'outil : les mêmes fonctionnalités sont bien prévues qu'importe les statuts choisis, nous pourrons l'évoquer de nouveau mais il n'y a aucun problème.

J. BOUILLAGUET remercie Jérôme pour la précision et indique que Kuba lui a fourni cette information.

J. KRAVETZ précise qu'un point sera fait avec Kuba pour qu'ils puissent fournir les bonnes explications. Sur la question de l'harmonisation tarifaire, les slides présentées le sont à titre d'information. C'était une demande des élus, notamment ceux ayant participé au voyage d'étude à Prague de préciser l'impact sur les recettes d'une telle harmonisation. Enfin sur le sujet des scolaires, l'alerte n'était pas parvenue à NAM car généralement les politiques tarifaires des scolaires sont séparées des politiques tarifaires commerciales (il y a souvent des circuits dédiés et notamment pour les 4/6 ans). La politique tarifaire des moins de 6 ans évoquée ici est bien sur le sujet des politiques tarifaires commerciales.

Olivier GEORGIADES précise qu'il n'est pas surpris qu'on lui présente ces slides et trouve l'étude intéressante. En information complémentaire Grand Périgueux a aligné les tarifs transport scolaire sur les tarifs du transport urbain.

J. BOUILLAGUET indique que l'étude est en effet intéressante mais que la répartition par bloc n'est pas forcément la plus optimale. Un point d'alerte également existe sur la gratuité des transports en commun, qui revient aujourd'hui au cœur du sujet, comme à Montpellier.